

FOIRE AUX QUESTIONS PROGRAMMES DE BIOÉTHIQUE

1. Quelle est la vision de la bioéthique à l'ESPUM ?

À l'[École de santé publique de l'Université de Montréal](#) nous considérons la bioéthique comme un vaste champ de discussion et de réflexion interdisciplinaire, nous amenant à nous intéresser à une grande diversité de questions éthiques dont les enjeux ont un impact sur les individus et la santé des populations. Notre champ d'intérêt inclut et dépasse l'étude des enjeux soulevés par la biomédecine et le milieu clinique (c.-à-d. l'éthique clinique). Il cherche à attirer l'attention sur l'interaction complexe entre l'environnement, la santé, la société et les valeurs humaines (c.-à-d. l'éthique de la recherche, l'éthique des politiques de santé, l'éthique et santé des populations).

L'articulation de cette vision nécessite une approche interdisciplinaire bien ancrée dans les connaissances et les méthodes des sciences humaines (philosophie) et sociales (sociologie, anthropologie), le droit et la santé populationnelle, avec en complément des connaissances sur les avancées dans les sciences de la santé et les sciences de la vie. La bioéthique est fondamentalement appliquée ; en utilisant des théories et des concepts des sciences humaines et sociales, ainsi que des méthodes empiriques, elle vise à répondre de façon pratique et pragmatique aux grands défis éthiques de notre société.

2. Comment faire une demande d'admission?

La demande d'[admission est faite en ligne](#). Nous admettons nos étudiants **seulement à l'automne** pour qu'ils commencent avec un cours d'introduction à la bioéthique. Ce cours est obligatoire dans tous nos programmes.

3. Quelles sont les conditions d'admissibilité?

Les étudiants qui, dans leur formation antérieure, ont une note moyenne d'au moins 3,0/4,3 (équivalant à 12/20 en France) sont admissibles au microprogramme et au DESS. La moyenne pour l'admission à la maîtrise est de 3,3 ou 13/20, et d'au moins 3,5/4,3 pour le doctorat. Nous admettons au microprogramme (18 crédits / 6 cours) les étudiants avec des notes moins élevées. S'ils font preuve d'excellence durant le premier trimestre, nous leur permettons de faire un transfert vers un autre programme.

4. Quel programme choisir ?

Le choix va dépendre de vos champs d'intérêts et de votre plan de carrière. > [Pour un aperçu général de nos programmes](#).

5. Qu'est-ce que le microprogramme? Est-il possible de le suivre à temps partiel ?

Notre [microprogramme](#) se suit facilement à temps partiel. Bon nombre de nos étudiants sont par ailleurs des professionnels ou des gestionnaires occupant des emplois à temps plein. La plupart de nos cours sont offerts entre 16 h et 20 h (de 16 h à 19 h ou de 17 h à 20 h). Le microprogramme étant structuré autour de 6 cours (18 crédits), si vous suivez 1 à 2 cours par trimestre, il vous sera possible de compléter le programme dans les limites exigées de deux ans.

6. Qu'est-ce qu'un DESS ou une maîtrise ? Quelle est la différence entre les deux programmes ?

Le [DESS](#) est un programme de cours de 2^e cycle, au même titre que la maîtrise. Toutefois, il ne bénéficie pas de la même reconnaissance qu'une maîtrise qui contient pourtant largement la même sélection de cours. Le DESS constitue un bon complément pour une personne déjà en emploi souhaitant parfaire sa formation. Ce programme peut aussi servir de point d'entrée vers la maîtrise professionnelle, car les deux programmes partagent la même structure (30 crédits / 10 cours), avec l'ajout d'un travail dirigé pour la maîtrise professionnelle. Il est donc possible de commencer au DESS et de transférer vers la maîtrise professionnelle en cours d'année.

La [maîtrise](#) (professionnelle et de recherche) ouvre la porte à des emplois comme conseiller en éthique, consultant, etc.

Structure

Le programme de maîtrise comporte deux principaux volets:

- Maîtrise professionnelle = plus de cours avec un travail dirigé équivalent à un grand essai final d'une cinquantaine de pages. Ce volet est généralement choisi par les étudiants qui visent une carrière professionnelle après la maîtrise.
- Maîtrise de recherche = moins de cours et un mémoire d'une centaine de pages. Ce volet est généralement choisi par les étudiants visant une carrière en recherche (ex. PhD).

7. Puis-je faire un transfert d'un programme à un autre?

Nos programmes sont conçus pour être gigognes. Ainsi, les structures des programmes sont complémentaires et les cours suivis dans un programme sont crédités dans un autre (du microprogramme au DESS et du DESS à la maîtrise). En fonction de votre réussite aux cours, il vous sera tout à fait possible de commencer avec le microprogramme ou le DESS (moyenne minimale de 3/4,3) pour ensuite faire une demande de transfert vers la maîtrise. À ce titre, le DESS peut constituer une porte d'entrée vers la maîtrise professionnelle, car les deux programmes partagent la même structure (30 crédits / 10 cours), avec l'ajout d'un travail dirigé pour la maîtrise professionnelle.

8. Que savoir avant de faire ma demande d'admission au doctorat ?

Les objectifs généraux du programme de [doctorat en bioéthique](#) consistent à former des chercheurs autonomes en mesure de réaliser un programme de recherche original dans un cadre interdisciplinaire. Plus spécifiquement, le programme a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de professeurs, chercheurs et professionnels, et de stimuler la production de recherche en bioéthique.

> [Consulter les conditions d'admissibilité](#)

Un doctorat se poursuit à temps plein. Les étudiants issus des milieux professionnels devront s'entendre avec leur employeur pour disposer du temps nécessaire, en particulier durant les deux premières années qui correspondent à la période de cours, formation la plus intensive dans le programme et qui s'achève par l'examen de synthèse (écrit et oral).

9. Faut-il choisir un superviseur ?

Les étudiants à la maîtrise professionnelle et de recherche doivent identifier un directeur vers **le début du deuxième trimestre**, habituellement en janvier. Le directeur les accompagne tout au long de leurs études, dans la rédaction de leur travail final (travail dirigé ou mémoire), mais également dans la préparation des

demandes de bourse, la présentation à des congrès scientifiques (résumé, PPT), la rédaction d'articles scientifiques, etc.

Pour le doctorat, il est nécessaire d'identifier un directeur de thèse **avant l'admission**. Le directeur doit être choisi parmi les professeurs affiliés aux programmes de bioéthique.

10. Dois-je identifier un sujet de recherche ?

En tant que domaine ancré dans les sciences humaines et sociales, le sujet de recherche (travail dirigé, mémoire, thèse) est normalement identifié au départ par l'étudiant puis raffiné en collaboration avec le professeur, qui doit approuver l'esquisse du projet et accepter de diriger l'étudiant. Toutefois, il est normal que le projet évolue durant les premières années du doctorat.

11. Combien de cours devrais-je prendre chaque année?

Nos cours sont offerts à l'automne et à l'hiver.

Une charge normale à temps plein comporte trois cours par trimestre (six par année académique), ou un à deux cours par trimestre à temps partiel. Veuillez noter que les étudiants étrangers doivent obligatoirement être inscrits à temps plein.

Un cours de trois crédits équivaut à trois heures de cours par semaine avec environ six heures de préparation par l'étudiant (lectures des articles scientifiques, rédaction des travaux écrits).

12. Existe-t-il des cours en ligne?

Nous ne disposons pas de versions en ligne des cours requis aux programmes de 2^e et 3^e cycle. La formation se fait donc entièrement en présentiel à Montréal.

Le cours [BIE6046 Introduction : éthique de la recherche](#) (1 crédit) est offert en ligne, mais il est destiné aux étudiants des programmes extérieurs à ceux de bioéthique.

13. Quels sont les mécanismes d'évaluation ?

Les évaluations dans les cours consistent essentiellement en des essais courts (par exemple entre 1000 et 1500 mots) ou longs (entre 5000 et 7000 mots), des présentations orales (avec PowerPoint), et des examens écrits dans quelques cours (ce qui est assez rare). Le travail dirigé (un texte d'environ 50 pages) est évalué par le directeur et un évaluateur externe, il s'agit d'un travail noté.

14. Comment s'organisent les stages pratiques?

Le [stage](#) est un cours de 3 crédits qui se réalise à temps partiel (ex. : 1 jour/semaine) pendant au moins 2 trimestres sous la supervision d'un maître de stage (bioéthicien en pratique). Il est organisé par l'étudiant avec le soutien des professeurs responsables de l'option et commence normalement à l'hiver ou durant l'été de la première année.

15. Étudiants internationaux

Plusieurs étudiants internationaux sont inscrits dans nos programmes de maîtrise et doctorat. Au moins 2-3 étudiants viennent de l'international, souvent de l'Europe, mais également d'ailleurs. La France est fortement représentée, en partie en raison des ententes liées aux [frais de scolarité](#) (les mêmes que payent les Québécois). > Pour plus d'information sur les formalités et les services offerts, consultez le [Bureau des étudiants internationaux](#).

Il existe des bourses d'exemption des droits supplémentaires de scolarité. Proposées en nombre limité, elles font l'objet d'une forte compétition. Les dates pour concourir sont normalement annoncées à l'automne. Nous proposons également des bourses internes aux programmes de maîtrise et de doctorat qui font elles aussi l'objet d'une forte compétition. > Consulter le site des [bourses/financement](#).

16. Quelles sont les carrières possibles avec un diplôme en bioéthique?

Bien que le titre de « bioéthicien » ne soit pas un titre réservé ni un statut d'emploi, les débouchés et les perspectives d'emploi pour les diplômés en bioéthique sont variés ([Banque d'emplois](#)). De plus en plus d'organismes, aux plans local, national et international, sont à la recherche de personnes détenant une formation avancée en bioéthique pour participer à des comités ou à des instances touchant aux politiques publiques. Les employeurs potentiels sont : les comités d'éthique de la recherche, les cégeps, les hôpitaux et centres hospitaliers universitaires, les universités, les centres de recherche, les Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), etc.

17. Combien d'étudiants sont admis chaque année ?

Nous n'avons pas de limite fixe sur le nombre d'admissions. Chaque année, nous admettons en moyenne 20 à 25 étudiants au 2^e cycle (microprogramme, DESS et maîtrise compris) et 4 étudiants au PhD. Une majorité d'étudiants au 2^e cycle étudient à temps partiel (des professionnels en emplois). Pour cette raison, il n'y a pas de cohortes qui commencent et terminent ensemble; chacun suit son cheminement individuel. Nos étudiants affichent un haut taux de réussite, en partie parce que les programmes sont conçus de façon gigogne, ce qui permet aux étudiants de commencer avec un diplôme et continuer pour en faire un autre (ex. micro-DESS-maitrise professionnelle).

18. Besoin d'informations complémentaires ?

Pour plus d'information, voir nos pages: [Facebook](#), [Twitter](#), [L'AEBiUM: l'association des étudiants en bioéthique](#), et notre revue scientifique [BioéthiqueOnline](#).